

II. Les évènements de 1789

RACONTER L'ÉVÈNEMENT	QUELLES IDÉES DES LUMIÈRES SONT MISE EN APPLICATION ?
✓ 20 juin 1789 : Serment du jeu de paume	
✓ 14 juillet 1789 : Prise de la Bastille	
✓ 4 août 1789 : Abolition des privilèges	
✓ 26 août 1789 : DDHC	

⇒ Pourquoi peut-on dire que les sujets sont devenus des citoyens ?

2 Le serment du Jeu de Paume

Les députés du tiers état sont déçus par les États généraux, Louis XVI n'y annonçant aucune réforme profonde. Le 17 juin, ils se proclament alors « Assemblée nationale ». Louis XVI fait fermer leur salle de réunion et les députés se rassemblent dans la salle du Jeu de Paume, dans la ville de Versailles.

« L'Assemblée nationale arrête que tous les membres de cette assemblée prêteront, à l'instant, serment solennel de ne jamais se

séparer, et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides ; et que ledit serment étant prêté, tous les membres, et chacun d'eux en particulier, confirmeront par leur signature cette résolution inébranlable. »

Serment signé par 600 députés du tiers état et dix députés du clergé le 20 juin 1789.



Jacques-Louis David, Le serment du Jeu de Paume, le 20 juin 1789, huile sur toile, 65 x 88 cm, Paris, musée Carnavalet / Jacques-Louis David

Document 2 : La prise de la Bastille

3 14 juillet 1789 : la révolution parisienne

« À Paris, le bruit se répand qu'une armée arrive. À Versailles, M. Necker¹ reçoit du Roi l'ordre de se retirer. Le contrecoup retentit à Paris. On crieit "Vive Necker !" Sur la place Louis XV, des soldats refoulent brutalement le peuple. Trente mille fusils sont enlevés aux Invalides². On se pourvoit de piques, de bâtons, de fourches, de sabres, de pistolets. Le 14 juillet, prise de la Bastille. Aux yeux de la nation, la Bastille était le trophée de sa servitude. Le Roi annonce l'ordre donné aux troupes de s'éloigner de Paris. M. Bailly est nommé maire de Paris, M. de La Fayette commandant de la garde nationale. Louis XVI vint à l'Hôtel de Ville le 17 juillet. Il mit à son chapeau une énorme cocarde tricolore³. »



La prise de la Bastille par le peuple parisien
Estampe de 1789. Bibliothèque nationale de France, Paris.

D'après François-René de CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, 1821.

Document 3 : L'abolition des privilèges

4 La nuit du 4 au 5 août 1789

Durant le mois de juillet, les campagnes entrent en révolte. Les paysans attaquent les châteaux et détruisent les registres des redevances seigneuriales.

« Évoquant les troubles qui ravagent la France, le vicomte de Noailles finit par proposer, à minuit, l'abolition des droits seigneuriaux qui pèsent sur les personnes et le rachat de ceux qui pèsent sur les terres. Non seulement cette motion fut applaudie par tout le monde, mais l'Assemblée nationale fut amenée à décréter cette même nuit, entre autres choses, l'abolition des justices seigneuriales, du droit de chasse, des dîmes, une équitable répartition de tous les impôts, la gratuité de la justice, l'abolition de tous les privilèges. »

Dépêche de l'ambassadeur de Venise, Antonio Capello, à son gouvernement, le 10 août 1789.

Document 4 : La déclaration des droits de l'homme et du citoyen



- A. la Loi, la Justice tenant le sceptre du pouvoir
- B. la France
- C. l'œil de la Raison dans le triangle de l'Égalité
- D. le bonnet phrygien: la liberté retrouvée
- E. la pique: le peuple en armes pour conquérir ses droits
- F. le faisceau: l'unité de la Nation
- G. les gardes nationaux

5 La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789 par l'Assemblée nationale constituante

Gravure du XVIII^e siècle. Musée de la Révolution française, Vizille.

➔ Quels sont les symboles évocateurs d'une libération ?